



## Maison en construction : Faire déplacer le coffret d'eau

Par **Sandrine438**, le **31/03/2011** à **15:27**

Bonjour,

Nous faisons construire notre maison dans un lotissement. Pour avoir un crédit dans les meilleures conditions, nous avons demandé le permis de construire avant la fin de la viabilisation du terrain. Nous nous sommes donc basés sur les plans de masse donnés par le lotisseur pour faire les plans de notre maison.

Une fois le terrain viabilisé, nous nous sommes rendus compte que les coffrets eau et edf étaient à 5m de la limite droite du terrain, par conséquent, juste devant notre futur garage ! Alors que sur les premiers plans de masse, ils étaient prévus à 9m de la limite droite du terrain.

Après un premier contact, le lotisseur a accepté de déplacer le coffret edf mais refuse aujourd'hui de déplacer également le coffret eau.

Le constructeur a proposé d'installer un citerneau mais le lotisseur lui a dit que le syndicat d'eau ne voulait pas, à priori.

Nous relançons le lotisseur par courriers recommandés mais nous n'avons pas de réponse jusqu'à présent.

Quel recours avons-nous pour faire déplacer ce coffret gênant ?

D'avance merci beaucoup pour votre réponse.